

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

LE GUINDY

Département des CÔTES D'ARMOR (22) / Commune de TREGUIER (22220)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Moulin de l'Evêque	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Le moulin de l'Evêque n'est pas mentionné sur le Scan Littoral mais une recherche complémentaire sur internet (cf. page 2) permet d'identifier une ancienne passerelle en pierre au niveau du moulin qui est a priori repérable sur l'Ortho littorale V2. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM 22 que nous avons reproduite à l'identique.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :



Recherche complémentaire (Internet)

Source : <https://www.youtube.com/watch?v=Tr38JgJ20x8>



Les jardins du moulin au bord du Guindy



etiennealexandre1

S'abonner 1

1 089 vues

+ Ajouter à Partager ... Plus

👍 1 🗨️ 1

Mise en ligne le 1 juil. 2009

Le Moulin de l'évêque (ou moulin de l'evesque) est un moulin à eau qui se situe en Bretagne dans les Côtes d'Armor. Ce site exceptionnel par son calme bénéficie d'un environnement sauvegardé.